

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Chantal MENIGOT et Bernard CERF, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Frédéric ROUSSE à Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 6 avril	Le 6 avril	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	41

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Claude SCHWANDER est désigné.

2017-03-08C Budget primitif-Budget ordures ménagères

Rapporteur : André HELLE

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 9 Mars 2017,
Vu les restes à réaliser et les différents résultats,*

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M4 pour le budget annexe des ordures ménagères de la CCST.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2016 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu le personnel affecté aux missions du service des ordures ménagères, la mutualisation des charges du l'accueil du pôle de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel de Delle et de la prise en charge des indemnités du vice-président en charge des ordures ménagères, **une somme de 851 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

↳ vu le coût de traitement des déchets, les frais de carburants, l'entretien des camions, **une somme de 1 839 400 € est à inscrire au chapitre 011.**

↳ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 54 000 € est à inscrire au chapitre 66.**

↳ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 311 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu le montant de la redevance de l'année antérieure, la vente de différents matériaux, **une somme de 2 412 900 € est à inscrire au chapitre 70.**

↳ vu les soutiens versés par les éco-organismes, **une somme de 573 500 € est à inscrire au chapitre 74.**

A la section d'investissement, en dépenses :

↳ vu les restes à réaliser 2016 (224 089.60 €)

↳ vu les différents travaux d'amélioration de l'ancien bâtiment de la déchetterie, la construction d'une déchetterie sur la commune de Florimont, l'acquisition d'un camion benne, **la somme de 1 146 646.78 € est à inscrire au compte 21.**

↳ vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, **une somme de 179 191.46 € est à inscrire au chapitre 16.**

A la section d'investissement, en recettes :

↳ vu les restes à réaliser 2016 (121 241.32 €)

↳ vu le FCTVA, **la somme de 98 424 € est à inscrire au chapitre 10.**

↳ vu la dotation aux amortissements, **une somme de 311 000 € est à inscrire au chapitre 040.**

Ainsi, le budget 2017 présente un suréquilibre en recette de fonctionnement de 376 074.72 € :
Et s'équilibre en section d'investissement.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	3 459 474.72 €	3 083 400.00 €	376 074.72 €
Investissement	1 580 927.84 €	1 580 927.84 €	0
Résultat général de l'exercice			376 074.72 €

De manière synthétique, détaillée et arrondi :

Image synthétique du BP 2017 par section et chapitres		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère générale dont	1 839 400 €
611	Traitement des déchets	1 541 000 €
61551	Entretien matériel roulant	65 000 €
6066	Carburant	65 000 €
Chap. 012	Charges de personnel	851 000 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	10 000 €
Chap. 042	Amortissements	311 000 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	10 000 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	54 000 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	8 000 €
Total des dépenses de fonctionnement		3 083 400.00 €
En recettes		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2016)	458 584.72 €
Chap.042	Opération d'ordre de transfert entre section	11 000.00 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	2 412 900.00 €
703	Vente de matériaux	228 000 €
706	Participation des usagers	2 183 000 €
707	Ventes de marchandises	1900 €
Chap. 74	Total Eco-organismes	573 500.00 €
Chap.76	Produits financiers	400.00 €
Chap. 77	Produits de cessions	3090.00 €
Total des recettes de fonctionnement		3 459 474.72 €

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 020	Dépenses imprévues	20 000 €
Chap. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	11 000 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	179 191.46 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	1 146 646.78 €
Restes à réaliser 2016		224 089.60 €
Total des dépenses d'investissement		1 580 927.84 €

En recettes		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2016)	924 262.52 €
Chap. 040	Amortissements	311 000.00 €
Chap. 10	Emprunt et FCTVA	99 665.32 €
Chap.13	Subvention d'investissement	126 000.00 €
Restes à réaliser 2016		120 000 €
Total des recettes d'investissement		1 580 927.84 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- d'adopter le budget primitif du service ordures ménagères pour l'exercice 2017 tel que présenté.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 05 MAI 2017

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE
Le Président
Christian RAYOT

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Le Président
Christian RAYOT

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Présenté par le Président,

A Delle-Cedex, le 13/04/2017

Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session

A Delle-Cedex, le 13/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de membres présents :

33

Nombre de suffrages exprimés :

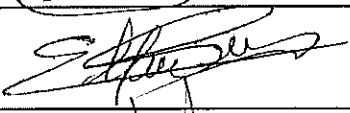
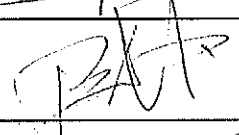
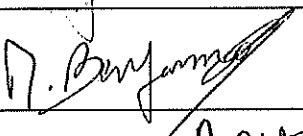
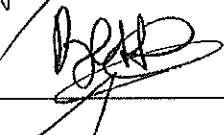
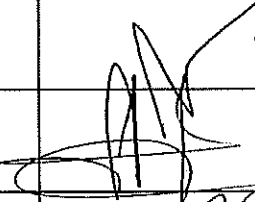
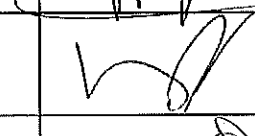
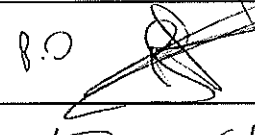
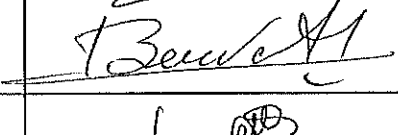
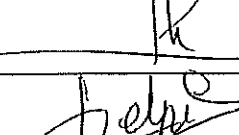
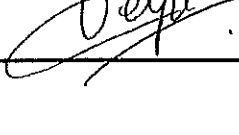
41

VOTES : Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 06/04/2017

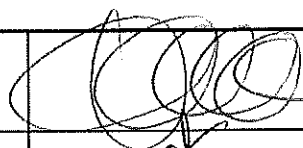
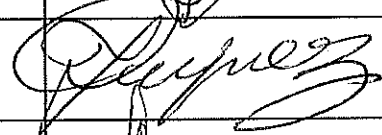
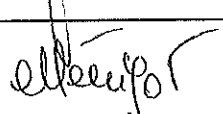
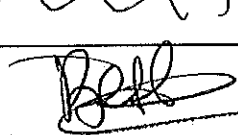
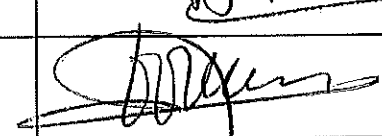
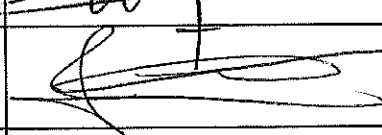
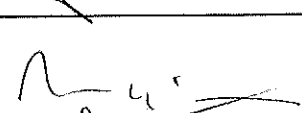
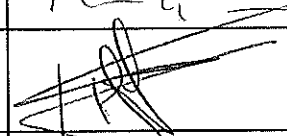
Jacques ALEXANDRE	
Emmanuelle MARLIN	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRICK	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Monique DINET	
Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPREZ	
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	

Envoyé en préfecture le 05/05/2017

Reçu en préfecture le 05/05/2017

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Budget annexe Ordures ménagères (61202)

BP 2017

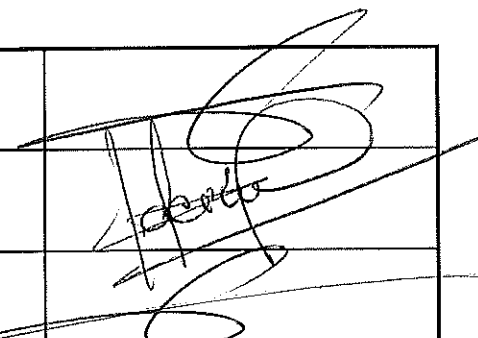
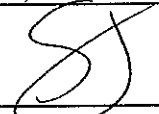
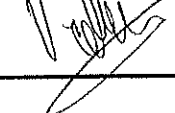
ID : n°0.249000241.20170443.2017.03.08C-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Delle, Ce 05/05/2017

